

Fournisseur

IPC

10, quai Malbert

CS 71821 - 29218 BREST CEDEX 2 France

Tél. 02.98.43.45.44

ipc@groupe-ipc.com

SECTION 1 : Identification du mélange et de la Société

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : ABSORBANT ANTI POUSSIERE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Agglomérant de poussière au sol

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la FDS

Voir fournisseur.

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Contacter le 01.45.42.59.59 (INRS) pour la France.

Contacter le +32.70.245.245 (Centre Antipoison) pour la Belgique.

1.5. Autre information

Réservé à un usage professionnel.

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations

Néant

2.2. Eléments d'étiquetage

Conformément au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations

Non classé.

2.3. Autres dangers

Aucune donnée n'est disponible.

SECTION 3: Composition/Informations sur les composants

3.1. Substances

Aucune substance ne répond aux critères énoncés dans l'annexe II partie A du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

3.2. Mélanges

Description

Sable, sciure de bois et huile.

Composants dangereux

Néant

SECTION 4: Premiers secours

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours consulter un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation excessive

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

En cas de contact avec les yeux

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

En cas de contact avec la peau

En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

IPC

| Page : 2/5 | Révision n°: 5 | | Date : 04/11/2021 | | ABSORBANT ANTI-POUSSIERE | Remplace la fiche : 21/09/2018 | | 302120 |

SECTION 4 : Premiers secours (suite)

En cas d'ingestion

En cas de troubles, si les symptômes persistent, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés

Aucun symptôme n'est observé.

4.3. Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Se référer au § 4.1.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.

Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune donnée n'est disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun.

5.3. Conseils aux pompiers

Aucune mesure particulière n'est requise.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et procédure d'urgence

Aucune mesure particulière n'est requise.

Pour les non-secouristes

Les intervenants seront équipés d'équipements de protection individuelle appropriés (voir §8).

Pour les secouristes

Les intervenants seront équipés d'équipements de protection individuelle appropriés (voir §8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir par moyen mécanique.

6.4. Référence à d'autres sections

Aucune donnée n'est disponible.

SECTION 7: Manipulation et stockage

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le mélange.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est requise.

Prévention des incendies et des explosions

Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Stocker au sec.

Emballage

Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

7.3. Utilisation finale particulière

Aucune donnée n'est disponible.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3/5

Révision n°: 5

Date : 04/11/2021

Remplace la fiche : 21/09/2018

ABSORBANT ANTI-POUSSIERE

302120

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée n'est disponible.

8.2. Contrôle de l'exposition

Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Protection respiratoire

Pas nécessaire.

Protection des yeux/du visage

Pas nécessaire.

Protection de la peau

Pas nécessaire.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : Solide Couleur : Vert

Odeur : Caractéristique

Seuil olfactif : Aucune donnée n'est disponible pH : Aucune donnée n'est disponible

Point de fusion/Point de congélation : Non déterminé

Point/intervalle d'ébullition : Aucune donnée n'est disponible

Point d'éclair [°C] : Non applicable.

Taux d'évaporation : Aucune donnée n'est disponible Inflammabilité : Aucune donnée n'est disponible Limites supérieures d'inflammabilité : Aucune donnée n'est disponible Limites inférieures d'inflammabilité : Aucune donnée n'est disponible Pression de vapeur : Aucune donnée n'est disponible Densité de vapeur : Aucune donnée n'est disponible : Aucune donnée n'est disponible

Densité relative : Non déterminée. Hydrosolubilité : Insoluble

Coefficient de partage n-octanol/eau : Aucune donnée n'est disponible

Température d'auto-inflammabilité : Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Température de décomposition : Aucune donnée n'est disponible Viscosité : Aucune donnée n'est disponible Propriétés explosives : Le produit n'est pas explosif

9.2. Autres informations

Aucune donnée n'est disponible.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de danger particulier à signaler.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Sources directes de chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'incompatibilité particulière.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connus.

IPC

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4/5
	Révision n°: 5
	Date: 04/11/2021
ABSORBANT ANTI-POUSSIERE	Remplace la fiche: 21/09/2018
	302120

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Effet primaire d'irritation de la peau

Pas d'effet d'irritation.

Effet primaire des yeux

Pas d'effet d'irritation.

Sensibilisation

Aucun effet de sensibilisation connu.

Indications toxicologiques complémentaires

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ne pas laisser le produit pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée n'est disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Négligeable.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée n'est disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée n'est disponible.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eliminer les déchets (produits et emballages souillés) conformément à la règlementation en vigueur.

De petites quantités de produit peuvent être miss en décharge avec les ordures ménagères.

Les emballages non nettoyés doivent être évacués conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14: Informations relatives aux transports

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Dispositions particulières

Aucune donnée n'est disponible.

15.1.2. Etiquetage des détergents (Règlement CE n° 648/2004 et 907/2006)

Aucune donnée n'est disponible.

15.1.5. Biocide (Règlement (UE) 528/2012)

Aucune donnée n'est disponible.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5/5
	Révision n°: 5
	Date: 04/11/2021
ABSORBANT ANTI-POUSSIERE	Remplace la fiche: 21/09/2018
7.200.12.11.11.11.10.000.12.12	302120

SECTION 15: Informations réglementaires (suite)

15.1.4. Tableau des maladies professionnelles selon le Code du Travail français

N° TMP Libellé

Aucune donnée n'est disponible.

15.1.5. Salariés relevant d'une surveillance médicale renforcée selon le Code du Travail français

Aucune donnée n'est disponible.

15.1.6. Nomenclature des installations classées (France)

Aucune donnée n'est disponible.

15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée n'est disponible.

SECTION 16: Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

Libellés des phrases H, EUH figurant au paragraphe 3 :

Liste des § modifiés lors de la dernière révision : Référence

Fin du document